

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
09/07/2018

Dossier complet le :
9/7/2018

N° d'enregistrement :
2018-3340

1. Intitulé du projet

Implantation d'un atelier de thermolaquage au sein d'un bâtiment de stockage d'aluminium

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COLORALU

Nom, prénom et qualité de la personne

Monsieur GILLES PERSON, Directeur

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

4 1 0 5 9 3 3 9 6 0 0 0 1 4

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.	Le projet est soumis à Autorisation au titre des rubriques: - 2565 - Traitement de surfaces des métaux (Volume de bain = 23 000 litres) - 2940-3 - Application de peinture poudre (capacité nominale de 300 kg/h)
a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.	L'installation n'est ni IED, ni SEVESO.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Intégration au sein d'un bâtiment servant au stockage de profilés en aluminium, d'un atelier de thermolaquage, constitué :

- d'un tunnel de préparation de surfaces (volume total de bains = 23 000 litres) et
- d'une chaîne d'application et cuisson de peinture poudre (capacité d'application 300kg/j).

Le projet ne concerne pas la partie bâti du site puisque les équipements sont implantés dans les bâtiments existants.
Aucune extension ou modifications des surfaces extérieures ne sont prévues.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est d'intégrer au sein de la société Coloralu un atelier dédié spécifiquement au thermolaquage de tôles planes en aluminium. Coloralu a fait le constat que développer des outils de productions, spécifiques à une gamme de produits conduit

- d'une part à une meilleure maîtrise de la qualité des pièces, et
- d'autre part, conduit à une réduction des impacts environnementaux du fait d'une plus grande maîtrises des paramètres de fonctionnements des bains de préparations avant peinture.

Cf note technique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux ne concernent pas le bâti ou les extérieurs. Il se dérouleront exclusivement au sein du bâtiment existant et consistent à monter les équipements pré-assemblés sur les sites des fournisseurs.

L'implantation des équipements est la suivante :

- convoyeur des pièces,
- tunnel de préparation de surface,
- cabine de poudrage;
- station de recyclage des eaux.

La durée prévisionnelle est de 4 mois en tenant compte des délais de fabrication.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le processus de fabrication est le suivant:

- réception et stockage des pièces clients en aluminium;
- accroche des pièces sur le convoyeur;
- préparation des surfaces (dégraissage, dérochage, conversion non chromique);
- application et cuisson des peintures en poudre
- dérochage des pièces;
- stockage et expédition aux clients des pièces laquées.

La capacité maximale de laquage est définie dès la conception du projet à 300 kg/h. Elle correspond à une capacité de préparation de surface de 500 m²/h.

Le projet intègre une station de recyclage des eaux du tunnel de traitement de surface, afin de ne rejeter aucun effluent vers le milieu naturel (rejet liquide nul).

Les rejets atmosphériques sont traités sur dévésiculeur et laveur d'air, dont les effluents sont dirigés vers l'installation de recyclage, précédemment évoqué.

Cf. Note technique

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

COLORALU rédige en parallèle un dossier d'autorisation unique, dans le cadre d'une demande initiale.

La décision de l'Autorité Environnementale relative au présent Cerfa Cas/Cas sera jointe dans le dossier d'autorisation.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Aucune surface construite (bâti ou imperméabilisée) supplémentaire. Le bâtiment et les voies de circulations sont déjà existants (bâtiment de stockage actuellement).	
Rubrique 2565 : Volume de bains de préparation de surfaces	23 000 litres
Rubrique 2940-3 : Application de peinture poudre	300 kg/h

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Zone Industrielle de la Contrie,
49 122 LE MAY-SUR-EVRE

Cadastre:

Section AH, parcelles n°110, 115,
116, 117, 147, partiellement 149 et
150 (projet de réserve foncière)

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 53' 37" 600 Lat. 47° 08' 41" 35N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est située à 3km au Nord (Etang du bois Ham). Cf. carte dans note technique jointe.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'espace le plus proche protégé par un APB est situé à 20 km au NE du site (Les Landes du Fuilet). Cf. carte dans note technique jointe.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisée sur le littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune des structures de protections ou gestion d'espaces naturels ne concernent le site et son environnement. Cf. carte dans note technique jointe.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est concerné par aucun plan de prévention bruit. Information issue des sites de la DDT49 et du site www.georisques.gouv.fr
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'Eglise St-Michel sur la commune du May sur Evre est classée et son périmètre de protection ne concerne pas le site Coloralu. Cf. carte dans note technique jointe.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà existant et ne fait pas l'objet d'extension. Aucune zone humide d'importance nationale ou site RAMSAR n'est recensé à proximité. Les plus proches concernent les bords de Loire à plus de 20 km au Nord. Cf. carte dans note technique jointe.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est concerné par aucun plan de prévention bruit. Information issue du site www.georisques.gouv.fr
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas recensé dans la base de données BASIAS ou BASOL. Information issue du site www.georisques.gouv.fr
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas dans un périmètre AEP. Information issue de l'Agence Régionale de Santé du Maine et Loire.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est situé à Beaupré à 10 km au NE du site. Cf. Carte dans la note technique jointe.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA 200 la plus proche est située à plus de 20 km au Nord du site et concerne les bords de Loire. Cf? carte dans note technique jointe.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est situé à Beaupré à 10 km au NE du site. Cf. Carte dans la note technique jointe.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site sera alimenté par le réseau communal de distribution d'eau potable. Fonctionnant en rejet zéro, sa consommation sera réduite.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, les surfaces construites sont déjà existantes. Aucune modification n'est prévue. Par ailleurs, il n'existe pas de dispositif d'infiltration vers le sous-sol.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne produira pas de matériaux (absence de travaux de terrassement ou d'exploitation du sous-sol).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne consommera pas de matériaux et ressources naturelles du sol et sous-sol (aménagement intérieure)./
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Phase de travaux: Le site est déjà existant, localisé dans une zone industrielle. Aucune nouvelle surface ne sera artificialisée. Aucune zone de biodiversité ne sera touchée, perturbée ou détruite. Phase d'exploitation : le principal impact d'un atelier de traitement de surface réside dans les rejets d'effluents vers le milieu naturel. Coloralu fait le choix de se déconnecter du milieu naturel par la mise en rejet zéro des effluents (recyclage sur l'atelier).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé à plus de 20 km des sites Natura2000 les plus proches (bords de Loire) et n'engendre pas de rejets d'effluents vers l'Evre (principe du rejet zéro).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Comme précisé, le site est éloigné des zones à sensibilité particulière (Cf carte dans note technique jointe), et n'est concerné par aucun périmètre de protection. Déjà existant au sein d'une zone industrielle, et n'impliquant aucun nouvel aménagement extérieur, il n'aura pas d'impact sur le paysage. D'autre part la mise en rejet liquide nul garantit l'absence de rejet d'effluents industriels vers le milieu aquatique et donc d'impact sur les zones sensibles proches ou éloignées.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun extension prévue dans le projet. Le site ne consommera donc pas d'espaces supplémentaires et sera réalisé dans le cadre des bâtiments déjà existants.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques technologiques. Information issue du site www.georisques.gouv.fr .
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas concerné par des risques naturels. Information issue du site www.georisques.gouv.fr .
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Une approche sanitaire telle que demandée dans la réglementation ICPE est présenté dans la note technique. La conclusion de cette approche semi-quantitative est qu'il n'est pas nécessaire de réaliser une étude sanitaire.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'engendre pas de trafic supplémentaire. Le site est déjà existant et engendre déjà du trafic de PL (livraison et expédition des pièces) et de VL (personnel, livraison). Le site est bien desservi (zone industrielle) et de part sa localisation utilise les axes principaux de circulation (Route Départementale 15)
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les émissions sonores du site sont liées essentiellement à des équipements : - compresseur localisé dans un local dédié en parpaing; - pompes et extracteur Pour rappel, le site est existant, implanté dans une zone industrielle, en bordure d'un axe routier d'importance locale (RD15 - axe Jallais/La Jubaudière - Cholet) dont la nuisance sonore est notable par rapport au bruit de fond. Dans le cadre du DDAE, une étude de l'état initial acoustique est planifiée.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les procédés du site n'engendre pas de nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les procédés du site ne sont pas connus pour engendrer des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les horaires de fonctionnement du site ne seront pas modifiés. Les procédés de fabrication sont réalisés en intérieur et il n'est donc pas nécessaire d'éclairer les extérieurs. Toutefois pour des raisons de sécurité (déplacement piétons / véhicules), les abords du bâtiment sont éclairés lors de la présence de personnel (production du site ouverte de 6h à 22h). Cet éclairage demeure donc dans les plages de fonctionnement de l'éclairage public.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets atmosphériques sont de 3 natures: - rejets des gaz de combustion des brûleurs gaz; - rejets de poussières des cabines de poudrage, traités sur cyclone et filtre absolu ; - rejets des buées du tunnel de préparation, traitées sur dévésiculeur et laveurs. Les équipements d'épuration présents répondent aux meilleures techniques disponibles et garantissent le respect des valeurs limites de la réglementation.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'atelier sera en rejet liquide nul, les effluents du tunnel de traitement de surface seront recyclés en interne après reconditionnement via un évapo-concentrateur. Cf. note technique jointe.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non voir réponse précédente.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le système de recyclage des effluents aqueux va conduire à la production d'un concentrats, estimés à environ 70 m3/an et correspondant à 4 enlèvements annuels par une sociétés spécialisées dans la collecte et la valorisation des déchets dangereux. Ce concentrat sera stocké en intérieur dans une cuve dédiée sur rétention et alarme de détection de fuite. Les autres déchets concerne essentiellement des chutes d'aluminium et des déchets de peinture poudre.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment existant est d'architecture industrielle classique et s'intègre parfaitement au sein de la zone industrielle. Il est situé en dehors de périmètre de protection du patrimoine, notamment de l'Eglise St-Michel présente sur le centre-ville du May sur Evre. Les premiers sites inscrits et classés sont à 10 km. Cf. Carte et reportage photographique de la note technique jointe.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de travaux d'extension et d'aménagement intérieur. Aménagement intérieur d'un bâtiment industriel existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La note technique jointe détaille les projets ayant fait l'objet d'une étude d'impact ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale. Aucun projet n'a été identifié pouvant avoir des effets cumulés avec le projet Coloralu.
Cf. Paragraphe 2.7 de la note technique jointe.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La note technique jointe au présent document détaille les mesures prises pour réduire l'impact.

De manière synthétique sans être exhaustive, le site a notamment prévu les mesures suivantes d'éviction ou réduction des effets négatifs :

- Limitation de la dangerosité des produits : bain non classés dangereux (autre que corrosif);
- Rejet liquide nul: Absence de rejet d'effluents liquides par le recyclage des effluents au sein de l'atelier;
- Rejet air: traitement des rejets sur des équipements adaptés aux polluants et répondant aux meilleures techniques disponibles (cyclone et filtre pour poussières; dévésiculeurs et laveurs pour les rejets du traitement de surface) ;
- Situation accidentelle: rétentions individuelle des produits chimiques et cuves en cas de fuite, rétention de l'aire de livraison en cas de déversement, rétention sur l'atelier des eaux d'extinction d'incendie ;
- Bruit : isolement dans local en parpaing du compresseur; absence de modification des plages de fonctionnement du site (6h-22h).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'est pas de nature à engendrer des impacts nécessitant une évaluation environnementale.

Le site est existant et aucune extension n'est prévue (travaux d'aménagement intérieur uniquement). D'architecture classique, il est bien intégré à la zone industrielle et respecte les dispositions constructives du PLU. Il n'engendre pas d'impact sur des sites d'intérêt naturel et patrimonial. Le projet est pensé dès à présent pour en maîtriser l'impact et des choix technologiques ont été fait en ce sens malgré des coûts d'exploitation plus élevés, avec entre-autres:

- rejet liquide nul pour garantir l'absence de rejet toxique vers le milieu naturel récepteur (Evre).
- outils d'épuration des rejet d'air basé sur les meilleures techniques disponibles pour garantir le respect des valeurs limites d'émissions.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note technique jointe précisant notamment les paragraphes du CERFA: - 4.2 - 4.3.1 - 4.3.2 - 4.4 - 4.7.1 - 6.1 - 6.2 - 6.4 - 7

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Le May sur Evre

le, 09/07/2018

Signature



